# ROZOY FLASH n° 144

Bulletin d'informations communales – **30 avril 2015**

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2015

La séance du Conseil Municipal du 11 avril débute à 14h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – José FLUCHER – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Dominique LECLERCQ – Patricia CARAQUIN – Delphine LOUIS – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Olivier THOUANT – Adeline MOINEUSE

Secrétaire de séance : Christelle BERNAILLE

### ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Election du Maire,
- Fixation du nombre d'Adjoints,
- Election des Adjoints,
- Formation des commissions,
- Nomination des délégués des Syndicats,
- Nomination des membres du CCAS,
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres,
- Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et du Conseiller Délégué,
- Délégations au Maire,
- Questions diverses.

### DELIBERATIONS

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Nicolas FRICOTEAUX prend la parole pour préciser que, les fonctions de maire étant incompatibles avec l'exercice de la fonction de Président du Conseil Départemental, il n'est plus maire de la commune depuis le 2 avril 2015. Pour expliquer cet état de fait aux Rostands et Rostandes, un courrier a été distribué début avril.

**ELECTION DU MAIRE – FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION DES ADJOINTS**

La présidence de l'assemblée est confiée à la doyenne, Lucienne BEKALAREK, secondée par Dominique LECLERCQ et Marie-Agnès MARCHAND, assesseurs.

**José FLUCHER est élu maire, au 1er tour de scrutin, à l'unanimité (15 voix).**

Celui-ci remercie les membres du Conseil Municipal pour leur confiance et propose que le nombre d'adjoints reste à 3 : 1er Adjoint, Nicolas FRICOTEAUX - 2ème Adjoint, Marie-Agnès MARCHAND - 3ème Adjoint, Sylvain POULAIN.

**Après un tour de scrutin, ceux-ci sont élus avec 15 voix sur 15.**

**FORMATIONS DES COMMISSIONS**

Suite à la démission de Nicolas FRICOTEAUX du poste de maire, il y a lieu d'apporter des changements concernant les commissions :

Commission Finances et Projets Communaux : Nicolas FRICOTEAUX remplace José FLUCHER au poste d'Adjoint délégué et dans les commissions suivantes : Travaux, Administration Générale et Urbanisme, Communication, Réinsertion - Formation et Emploi, Attractivité communale – Commerce et Développement économique.

**NOMINATION DES DELEGUES DES SYNDICATS**

- Syndicat du Secteur Scolaire du Collège de Rozoy-sur-Serre : Le Conseil Municipal désigne comme titulaires Nicolas FRICOTEAUX, Xavier BOULANDE, Roger POTET et Olivier THOUANT comme suppléant, pour représenter la commune.
- Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand (S.I.E.M.P.P.R.) : Le Conseil Municipal désigne comme titulaires Nicolas FRICOTEAUX, Christelle BERNAILLE, Olivier THOUANT et Jean-René DURTETTE comme suppléant, pour représenter la commune.
- Syndicat de la Serre Amont et de ses affluents : Le Conseil Municipal désigne comme titulaire Olivier THOUANT ainsi que Nicolas FRICOTEAUX comme suppléant, pour représenter la commune.
- Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA) : Le Conseil Municipal désigne comme titulaires Roger POTET et Dominique LECLERCQ, pour représenter la commune.

**NOMINATION DES MEMBRES DU C.C.A.S.**

M. le Maire étant président de droit du Centre Communal d'Action Sociale de Rozoy-sur-Serre, José FLUCHER remplace Nicolas FRICOTEAUX qui rejoint Lucienne BEKALAREK, Olivier THOUANT et Martine MAINGAINT comme délégué du Conseil Municipal.

**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

José FLUCHER est nommé Président, les membres sont Nicolas FRICOTEAUX, Marie-Agnès MARCHAND, Sylvain POULAIN et les suppléants Olivier THOUANT, Roger POTET, Delphine LOUIS.

**INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DELEGUE**

Ce point est reporté à la prochaine séance.

**DELEGATIONS AU MAIRE**

Il est décidé de donner délégation à M. le Maire pour la durée de son mandat pour :

- la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et la passation, à cet effet, des actes nécessaires,
- la préparation, la passation et l'exécution des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont prévus au budget,
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,
- intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- préempter au nom de la commune,
- réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 300 000 Euros.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose la date du samedi 18 avril à 14h pour la prochaine séance du conseil municipal relative au budget puis donne la parole à chacun pour un tour de table :

**Dominique LECLERCQ** souligne le succès de la Foire de Pâques et remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

**Adeline MOINEUSE** informe que l'association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique appelle à manifester car une classe est menacée de fermeture. Opération Ecole Morte les 13,14 et 15 avril.

**Jean-René DURTETTE** souligne la non-signalisation de priorité à droite de la rue de la Cour des Près (maison de retraite).
Une réunion de la commission Sécurité Routière va être programmée.

**En l'absence d'autres points à évoquer, la séance se termine à 15h30.**

---

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 avril 2015

La séance du Conseil Municipal du 18 avril, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 14h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Olivier THOUANT – Adeline MOINEUSE

Absents excusés : Jean-René DURTETTE, pouvoir à Marie-Agnès MARCHAND
Dominique LECLERCQ, pouvoir à Sylvain POULAIN
Delphine LOUIS, pouvoir à Olivier THOUANT

Secrétaire de séance : Christelle BERNAILLE

## ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Compte de Gestion – exercice 2014 (Commune et ZAC),
- Compte Administratif – exercice 2014 (Commune et ZAC),
- Affectation du résultat – exercice 2014,
- Subventions année 2015,
- Taux d'imposition année 2015,
- Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Délégués,
- Budget primitif – exercice 2015 (Commune et ZAC),
- Reversement au SIEMPPR du fond d'amorçage des rythmes scolaires,
- Bail de location Mme CHOLLEY,
- Questions diverses.

## DELIBERATIONS

**COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014 (COMMUNE ET ZAC)**

Les comptes administratifs, présentés par José FLUCHER, sont adoptés.

**Pour la commune** :

- le total des dépenses de fonctionnement est de 833 120,48 € pour des recettes d'un montant de 919 870,73 €.
- les dépenses d'investissement s'élèvent à 292 305,11 € et les recettes à 390 285,73 €.
- au niveau des restes à réaliser en investissement, reversés sur le budget 2015, les dépenses sont de 694 789.19 € et les recettes de 546 214.90 €.
- au niveau des restes à réaliser en fonctionnement, reversés sur le budget 2015, les recettes sont de 116 000 €.

**Pour la ZAC,** les dépenses de fonctionnement sont nulles et les recettes s'élèvent à 801.32 €.
Pas de dépenses ni de recettes en investissement.

**COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014 (COMMUNE ET ZAC)**

Les comptes de gestion, préparés par le Comptable Public, et reprenant les éléments des comptes administratifs, sont adoptés.

**AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2014**

Après avoir approuvé le compte administratif pour 2014, présentant un excédent de fonctionnement de 100 187,34 €, il est décidé d'affecter 19 899,58 € à la section d'investissement 2015 et 80 287,76 € à l'excédent de fonctionnement reporté.

**SUBVENTIONS ANNEE 2015**

Après un court rappel sur le calcul pour l'attribution des subventions aux associations, et le fait que les Présidents et Trésoriers des dites associations ne participent pas au vote, le Conseil Municipal fixe le montant des subventions 2015 à 20 182 € (pour rappel 19 880 € en 2014) :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Comité des Fêtes | 7 572.00 € | La Bigarrure | 100.00 € |
| Anciens Combattants de Rozoy | 241.00 € | Les Aînés Rostands | 320.00 € |
| Amicale Sapeurs Pompiers | 372.00 € | La Colombe Rostande | 166.00 € |
| Jeunes Sapeurs Pompiers | 189.00 € | Tennis de table | 1 369.00 € |
| Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale | 666.00 € | Vivre Chez Nous | 50.00 € |
| Fanfare Municipale | 50.00 € | Médaillés Militaires | 50.00 € |
| Foyer Rural du Pays Rostand | 3 518.00 € | Anciens Combattants du Canton | 50.00 € |
| Centre aéré | 1 500.00 € | Fondation du Patrimoine | 100.00 € |
| Rozoy Moto Quad Passion | 1 670.00 € | Prévention Routière | 70.00 € |
| Société de chasse | 123.00 € | T.A.C.T. Thiérache Animation Culture Tourisme (participation à l'école de musique intercommunale) | 352.00 € |
| Société de pêche | 240.00 € | | |
| Union Sportive Rostande | 1 414.00 € | | |

**TAUX D'IMPOSITION ANNEE 2015**

L'assemblée, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux :

**Taxe d'habitation** : 16.77%
**Taxe sur foncier bâti** : 16.80%
**Taxe sur foncier non-bâti** : 33.46%

**INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES**

Monsieur le Maire explique comment sont calculées ces différentes indemnités, en fonction du barème en vigueur (indice 1015 de la Fonction Publique) et en tenant compte des charges de travail et des contraintes de chaque fonction.

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les indemnités du Maire, des Adjoints et Conseillers Délégués, à percevoir à compter du 11 avril 2015:

- Maire : 1 382.59 € net (40,70 % de l'indice 1015)
- Adjoints : un peu moins de 410 € net. La même indemnité est attribuée à Roger POTET, Conseiller Délégué à l'entretien de la commune et à la sécurité des équipements.
- Martine MAINGAINT est nommée Conseillère Déléguée à la Salle des Fêtes et l'Embellissement du bourg avec une indemnité de 151,19 € net (4,45 % de l'indice 1015).
- Lucienne BEKALAREK est nommée Conseillère Déléguée au Patrimoine et au suivi des travaux de la Collégiale, sans indemnité, à sa demande.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces indemnités.

**BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2015 (COMMUNE ET ZAC)**

Après débat, la proposition de budget primitif, présenté par José FLUCHER, est adoptée par l'assemblée.
Ce budget est équilibré en fonctionnement pour un montant de 1 123 617,26 € et en investissement pour un montant de 1 260 079,74 €.

Concernant la zone d'activités (Z.A.C.), le Conseil Municipal adopte la proposition du budget primitif présentant les caractéristiques suivantes :

- fonctionnement : équilibré pour un montant de 801.32 €
- investissement : pas de dépenses ni de recettes.

**REVERSEMENT AU SIEMPPR DU FOND D'AMORÇAGE DES RYTHMES SCOLAIRES**

Etant donné le transfert de la compétence « activités périscolaires » au Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand, le Conseil Municipal décide de reverser à ce syndicat la somme de 9 450 € correspondant au fonds d'amorçage des rythmes scolaires 2014-2015 versé par l'Etat et perçu par la commune (90 € par enfant).

M. le Maire précise que la Communauté de Communes a voté, lors de sa dernière séance, l'attribution de 40 €/enfant pour aider au financement des TAP (Temps d'Activités Périscolaire).
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**BAIL DE LOCATION MME CHOLLEY**

Monsieur le Maire explique que le bail de Mme CHOLLEY (kinésithérapeute) est à son terme et qu'il convient de le reconduire pour 8 mois (31 octobre 2015), en attendant l'ouverture de la Maison Médicale.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ce bail pour la somme de 200 €/mois charges comprises.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait un tour de table en donnant la parole à chaque conseiller :

**Nicolas FRICOTEAUX** félicite la commission Embellissement pour les parterres de fleurs entourés de pierres. Roger POTET précise qu'il serait judicieux de mettre du gravier autour des arbres et arbustes.

**Marie-Agnès MARCHAND** propose la date du 28 avril à 18h pour la Commission Communication.

**Roger POTET** soulève le problème de la propreté dans le bourg et aimerait responsabiliser les habitants sur ce thème (crottes de chien, trottoirs…). Il demande également que soit revue la convention signée avec le Centre de Secours concernant la tonte des abords du centre, effectuée par le personnel communal.

**Lucienne BEKALAREK** aimerait apporter un correctif au sujet de ce qui a été écrit dans le dernier Flash (n°143) concernant son intervention sur les problèmes de stationnement : *ceux-ci concernent les stationnements plein trottoir, obligeant les piétons (dont les personnes avec poussettes et/ou enfants, et en fauteuil) à circuler sur la chaussée et encourir des risques d'accidents.*
Elle souligne que le mur extérieur de la Chapelle du Sacré-Cœur est dans un état alarmant. Un devis a été demandé.

**Martine MAINGAINT** demande que le téléphone de la Salle des Fêtes soit plus accessible (trop haut).
Il serait nécessaire de tailler les épines au fond du stade, vers les tribunes.
Elle évoque un problème de stationnement rue de Verdun. Des marquages au sol seront réalisés pour régler ce problème.

**Olivier THOUANT** souligne le problème de stationnement de voitures et caravanes, de manière permanente, dans certaines rues.
Un courrier sera adressé aux propriétaires.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.**

# Informations générales

Tous les Rostands sont invités à la cérémonie de la commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945.

*Le programme de la cérémonie est le suivant :*

**10 h 00** Messe en la collégiale Saint-Laurent
**11 h 00** Rassemblement devant l'Hôtel de Ville suivi d'un défilé et d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec la participation de la Fanfare Municipale, des Sapeurs Pompiers et des jeunes sapeurs pompiers du Centre de Secours, des associations d'anciens combattants et médaillés militaires ainsi que des enfants des écoles.
**11 h 30** Vin d'honneur à la Salle des Fêtes et distribution de brioches aux enfants.

## PERMANENCE IMPOTS

Pour vous aider à remplir votre déclaration d'impôts, José FLUCHER assurera une permanence en mairie **le mercredi 13 mai, de 9h à 12h.**

## BROCANTE organisée par le Foyer Rural
**Place de la Neuville**
**Dimanche 24 mai 2015**
**Pour tout renseignement : ☎ 03.23.98.73.07**

## 5ème TOURNOI DES 2 RAQUETTES - Dimanche 31 mai 2015
## Combiné de Tennis de table et de Badminton

Salle des Sports – ROZOY SUR SERRE
Catégories: Jeunes et adultes répartis en une série Elite et une série open découverte
Par équipe de 2, possibilité de s'inscrire seul.
Attention au nombre de places limitées aux 45 premières équipes
Début des inscriptions à 9h30. Prêt de matériel sur place et restauration possible
Ouvert à tous sur présentation de certificat médical ou licence de pratique sportive de l'année en cours.
7 € par joueur (assurance comprise) - Informations au 03.23.98.71.48. – 06.24.03.84.84.

**Rappel : RALLYE PETIT ET GRAND GIBIER le jeudi 14 mai 2015 organisé par le GIC de Rozoy/Serre**
Parcours de 11 km (avec 11 stands ludiques) qui vous fera découvrir la faune et la flore de la Thiérache.
Départ sur la commune de SOIZE. (Parcours sur les communes de SOIZE, MONTLOUE et NOIRCOURT)
Questionnaire spécial enfant (12 ans maximum) - **Inscriptions 20 euros par équipe de 2 à 10 personnes**
**Gratuit pour les enfants – 33 équipes maximum Tél : 06.76.04.96.76 ou 06.77.11.45.03**